

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

**AMENDEMENT**

N° II-CF3067

présenté par

M. Maurel, rapporteur et Mme Mercier, rapporteure

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Accès et retour à l'emploi	33 500 000	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	33 500 000
<b>TOTAUX</b>	<b>33 500 000</b>	<b>33 500 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Accès et retour à l'emploi	50 000 000	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	50 000 000
<b>TOTAUX</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à maintenir l'effort de la Nation en faveur des missions locales afin de ne pas rompre avec la dynamique engagée depuis 2022 et de permettre la réussite de la loi pour le plein emploi. Mais en tout état de cause, il nécessitera des abondements spécifiques en faveur des dispositifs « Contrat d'Engagement Jeune » (CEJ) et « Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie » (PACEA).

Réduire les moyens du service public de l'emploi à l'approche d'une période économique qui pourrait se traduire par une hausse significative du chômage serait d'autant moins compris en ce qui concerne les missions locales, dont l'action, conduite au plus près des réalités sociales et territoriales, n'a cessé de gagner en efficacité.

Les 437 missions locales accompagnaient 1,1 million de jeunes en 2023, dont 425.000 en premier accueil. Elles ont été en mesure de leur proposer des solutions adaptées à leur profil et leurs besoins, avec pour résultats 405.800 entrées en situation d'emploi, 130.000 entrées en formation et près de 500.000 accompagnements via le CEJ et le PACEA. La nécessité de préserver l'outil des missions locales n'est donc plus à prouver.

En termes d'autorisations d'engagements, il s'agit de maintenir les enveloppes de fonctionnement, d'accompagnement et de structuration du réseau allouées aux missions locales ces trois dernières années.

En termes de crédits de paiements, il s'agit de limiter les « effets reports » du projet de refonte des échéanciers de versement des dotations. Annoncé à 100 millions d'euros de CP reportés de 2025 à 2026, ce projet risque de compromettre la pérennité des structures dont la trésorerie est la plus fragile.

Compte tenu de la forte tension sur les finances publiques et des choix à opérer en faveur des dispositifs précités, il est proposé de réduire cet effet report de moitié.